



AFFICHAGE DE POSTE

Contremaître au Service des infrastructures, du génie et de l'environnement Remplacement – période indéterminée

Lavaltrie est une ville dynamique et en pleine expansion. Elle offre à ses citoyens tout comme à ses employés, un endroit propice à l'accomplissement personnel et social. Le milieu dans lequel évoluent les employés municipaux est convivial et comporte de nombreux avantages. Depuis quelques années, la Ville est dotée d'une politique de reconnaissance des employés, ainsi que d'un guide d'accueil et d'intégration. Les nouveaux venus se sentent donc valorisés, encadrés et écoutés.

Sise aux abords du fleuve Saint-Laurent et proposant plusieurs parcs et aménagements récréatifs à sa population, Lavaltrie est attrayante pour les jeunes familles. Conséquemment, beaucoup d'activités, d'événements et de nouveaux projets stimulants sont constamment en branle, rendant ainsi le travail des employés diversifié et motivant.

Dotée d'un budget d'opération de plus de 17 millions et comptant près de 14 000 résidents, la Ville de Lavaltrie représente un milieu de travail agréable et dynamique.

Vous êtes intéressé? Posez votre candidature pour faire partie de l'équipe sans plus tarder!

Nature du poste

Sous la responsabilité du directeur du Service des infrastructures, du génie et de l'environnement (SIGE), le contremaître est principalement responsable de la gestion des employés cols bleus et de la coordination des travaux de voirie, d'égout et d'aqueduc, de la signalisation, des parcs et espaces verts, de la mécanique, des bâtiments municipaux ainsi que des usines de traitement de l'eau et des eaux usées.

Description de tâches

Dans le cadre d'une démarche de révision de processus et en collaboration avec la Direction du SIGE :

- Coordonner et planifier les tâches quotidiennes, hebdomadaires et mensuelles de l'équipe de journaliers et de manœuvres (parcs/bâtiments) ;
- Assurer le suivi de la planification et de la réalisation des travaux de voirie, d'égout-aqueduc, parcs et bâtiments, etc.;
- Encadrer et superviser les employés du SIGE (journaliers, manœuvres parcs et bâtiment, hortultrices, opérateurs de filtres) et les contractuels dans la réalisation des travaux ;
- À l'aide du Gestionnaire municipal, assurer la gestion des plaintes et des requêtes afin de les intégrer à la planification quotidienne ;
- Planifier et procéder à l'achat d'équipement, de matériaux, d'outils, etc. nécessaires au travail des équipes en place ;
- Agir en prévention et voir au respect des normes de santé et sécurité au travail ;
- Assurer le suivi budgétaire ;
- Procéder à la compilation des statistiques du Service.

Exigences

- Détenir une formation collégiale en génie civil ou toute autre formation et/ou expérience jugée pertinente;
- Détenir un minimum de 5 années d'expérience pertinente dans un environnement similaire à la Ville de Lavaltrie et préférablement dans un milieu syndiqué;
- Posséder une attestation du cours de sécurité travaux publics et de construction;
- Détenir la certification OPA est un atout;
- Avoir de l'expérience en amélioration continue des processus « Lean Management » constitue un atout;
- Maîtrise de la suite Office ainsi que du logiciel Autocad

Aptitudes et habiletés recherchées

- Autonomie, jugement, sens de l'organisation
- Qualités de leader, de rassembleur, de mobilisateur et de communicateur efficace
- Sens de la planification et rigueur

Conditions :

- Poste de cadre – remplacement de congé de maladie
- Le salaire se situe entre 60 000\$ et 70 000\$ annuellement et sera déterminé en fonction des compétences et des qualifications du candidat retenu.
- La Ville de Lavaltrie offre un pourcentage additionnel afin de compenser les avantages sociaux au personnel cadre en remplacement.

Si ce poste vous intéresse, veuillez nous faire parvenir votre curriculum vitae au plus tard le **vendredi 7 juillet 2017**, à l'adresse suivante :

VILLE DE LAVALTRIE
Référence : Poste de contremaître – SIGE
1370, rue Notre-Dame
Lavaltrie (Québec) J5T 1M5
ou par courrier électronique : emplois@ville.lavaltrie.qc.ca

La Ville de Lavaltrie souscrit au principe d'égalité d'accès à l'emploi et nous communiquerons seulement avec les candidats retenus pour une entrevue. Le masculin est utilisé dans le seul but d'alléger le texte.